



**ARRETE MUNICIPAL N°2025/155 portant empiètement sur la
chaussée sur la Route de la Font Blanche le 12/11/2025**

Le Maire de la commune de Chamberet

VU le code général des collectivités territoriales, VU le code de la route, et notamment l'article R 411-8,

VU la demande du 12/11/2025 des services techniques,

CONSIDÉRANT que les travaux auront lieu du 12/11/2025 au 12/11/2025,

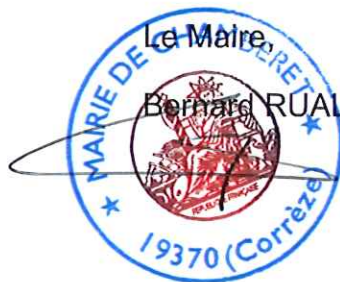
CONSIDÉRANT que les conditions de circulation seront dégradées et qu'il y a lieu de protéger les usagers de la présence d'engins de chantier sur une partie de la chaussée,

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1er Dans le cadre des travaux réalisés par les services techniques, un empiètement sur chaussée sera effectué sur la Route de la Font Blanche de l'entrée du cimetière jusqu'à l'intersection de la route montant sur le haut du cimetière du 12/11/2025 au 12/11/2025,

ARTICLE 2 La signalisation, panneaux ou piquets mobiles, et toute mesure de sécurité, seront mises en place par le demandeur, pendant la période des travaux, en accord avec les services communaux.

Fait à Chamberet, le 12/11/2025



Ampliation de l'arrêté :

- Services techniques
- Gendarmerie



